

N° de page / No of Page	17
----------------------------	----



RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
RETURN BIDS TO:

Voir Section 1.
See Section 1.

Date of Solicitation – Date de la demande le 31 août 2021 / August 31, 2021
Adresser toute demande de renseignement à – Address inquiries to: Voir Section 2, Article 4.1 See Section 2, Article 4.1.
Destination Voir Section 2, Annexe A. See Section 2, Annex A.

INVITATION À SOUMISSIONNER – STANDARD
STANDARD REQUEST FOR BID

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

N° de la demande – Solicitation No. 5000061559	N° de modification - Amendment No.
--	---

La demande prend fin - Solicitation closes: le – on Voir Section 1 See Section 1 à – at Voir Section 1 See Section 1	N° de dossier - File No.
---	---------------------------------

Nom et adresse du fournisseur - Supplier Name and Address
N° de téléphone - Telephone No. N° de télécopieur - Facsimile No.
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression) Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)
Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires**Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non

Étape 2. **Besoins concurrentiels** ou **non concurrentiels**

Pour les besoins concurrentiels quand plus d'une offre est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels lorsqu'une seule offre est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'oeuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 **Marché général** ou **SAEA**

Pour l'approvisionnement du SAEA

Contenu canadien

(Ce qui suit ne s'applique qu'aux marchés pour lesquels la Direction générale des approvisionnements (AB) ou le Programme des approvisionnements (P) de Services publics et Approvisionnement Canada est l'autorité contractante.)

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme « contenu canadien » dans l'AMA du fournisseur. Le Canada peut privilégier toutes les offres contenant des produits portant cette désignation (*Reportez-vous à WTCM pour plus d'informations*)

Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le WTCM est le manuel des conditions générales des espaces de travail qui contient tous les termes et conditions en texte intégral qui font partie des appels d'offres individuels en vertu du présent IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. le 13 septembre 2021 b. 14:00 HAE
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	connor.mcneil2@AGR.GC.CA
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Quatre (4) jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante
	Nom : Connor McNeil
	Titre : Agent d'Approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État : Agriculture et Agroalimentaire Canada
	Adresse : 1341 chemin Baseline, T5-2-335
	Courriel : connor.mcneil2@AGR.GC.CA
4.2	Responsable du projet [À compléter lors de l'attribution du contrat]

	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État::	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 9 cidessous.	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource: Agriculture et Agroalimentaire Canada – Connor McNeil	
	Adresse : 1341 chemin Baseline, T5-2-335 Ottawa, ON K1A 0C5	
7.	Clauses et Conditions Uniformisées D'achat (CCUA)	
	<i>Il peut y avoir des clauses supplémentaires qui sont pertinentes pour l'exigence mais qui ne sont pas déjà incluses dans ce modèle.</i>	

ANNEXE A-1
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 3

Catégorie 6

Règle de mise à niveau de conception:

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % du total des produits de chaque catégorie avant les taxes applicables après l'attribution du contrat.

Le montant de la mise à niveau de la conception est utilisé à la discrétion d'autorité contractante avant la fabrication/la commande des produits, l'autorité contractante fournira à l'entrepreneur un avis écrit des choix de mise à niveau de la conception du Canada pour chacun des produits à être mis à niveau. L'entrepreneur fournira le prix du ou des produits mis à niveau jusqu'à un maximum de 20 % de chaque prix contractuel de catégorie du tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat avec les améliorations de conception et les prix.

Le fournisseur certifie que tous les produits de conception améliorée offerts seront conformes à toutes les spécifications et satisferont aux exigences d'essai détaillées dans les spécifications de l'AMA.

Mise à niveau de la conception : est le processus de remplacement d'un produit par une version plus innovante ou améliorée du même produit.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA:

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques.

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a - Panneaux d'interconnexion (voir l'annexe C)

Catégorie 1b – Composants de support et meubles autoportants

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

L'identification de la hauteur maximale des tours de rangement personnel, des armoires et des armoires de rangement est acceptable conformément à 6B. 4.1 de l'AS (tableau 1 Détails supplémentaires sur le produit).

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

g. Services liés aux produits _____

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 8 et 9. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 3

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	Nº de pièce du fournisse ur	Prix unitaire ferme* \$	Total calculé [Qté x Prix unitaire ferme] \$
1	3PMOBFXXPM15D24XXYK	Piédestaux Mobile Sièges à coussins rembourrés Boîte/Fichier Métal peint à clé Largeur: (15 pouce) Profondeur: (24 pouce) Hauteur: NA	6			
2	3TDWCSXXPM24D2454XK	Tours de stockage personnel 2 tiroirs avec penderie et rangement fermé Métal peint à clé Largeur: (24 pouce) Profondeur: (24 pouce) Hauteur: (54 pouce)	27			
<p>Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doit pas dépasser 30% de la quantité des produits du tableau ci-dessus. Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.</p>						
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Produit(s) NON AMA	Qté		Nº de pièce du fournisse ur	Prix unitaire ferme* \$	Total calculé [Qté x Prix unitaire ferme] \$
					\$	\$
<p>** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.</p> <p>Ajouter des lignes au besoin.</p>				Total des produits	\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
No du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix unitaire ferme** \$
1 à 2	Agriculture et Agroalimentaire Canada Tour 3, Quai de chargement central 1285 chemin Baseline Ottawa, ON, K1A 0C5	2021/12/31	08:00 – 16:00	(Y) (M) (D)	\$
<p>* Heures normales de travail 8:00 – 17:00, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]</p> <p>**Le responsable de projet fournira au fournisseur l'autorisation de procéder avant la date de livraison définitive en tenant compte du délai de livraison fourni par le fournisseur. Le Canada ne sera pas responsable si le fournisseur choisit de procéder sans l'autorisation de le responsable de projet.</p> <p>* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues.</p> <p><i>Ajoutez d'autres lignes si nécessaire.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Tableau 4 – Produit optionnel

Tableau 5 – Livraison optionnelle

Tableau 6 – Installation optionnelle

Tableau 7 – Services liés aux produits

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

- sans objet
 sans objet
 sans objet
 sans objet
 sans objet
 sans objet

1.	Finis normalisés
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et sous-traitants du Fournisseur ayant besoin d'accéder au site doivent adhérer aux plans de santé et de sécurité établis pour le site, en plus de toutes les lois en vigueur dans la juridiction où le travail est effectué.</i></p> <p><i>Pendant la durée du contrat, un représentant du Canada ou un ou plusieurs fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peut demander la liste des employés et sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour effectuer les travaux et leurs statuts de sécurité. L'information doit être fournie dans les délais prescrits afin de s'assurer que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier s'alignent sur le calendrier directeur.</i></p>
2.1	Platesformes de chargement
A	Lieu 1285 chemin Baseline, Ottawa, ON, K1A 0C5
B	Quai/ Tour 3 (Quai de chargement central)

C	Élévateur	Oui Capacité pondérale = 1 tonne métrique
D	Porte	8 pieds (largeur) x 12 pieds (hauteur)
E	Montecharge	Non
F	Autre (préciser)	Le quai de chargement peut accommoder une semi-remorque de 53 pieds
3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne. Le Canada peut demander des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné.	
3.1	Les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	La conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 8 - Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[à retirer à l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1+2+3+7): <i>[applicable à l'attribution du contrat seulement]</i>	\$
10	Taxe applicables: <i>[applicable à l'attribution du contrat seulement]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10): <i>[applicable à l'attribution du contrat seulement]</i>	\$

* taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat. »

**ANNEXE A-2
BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 3

Catégorie 6

Règle de mise à niveau de conception:

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % du total des produits de chaque catégorie avant les taxes applicables après l'attribution du contrat.

Le montant de la mise à niveau de la conception est utilisé à la discrétion d'autorité contractante avant la fabrication/la commande des produits, l'autorité contractante fournira à l'entrepreneur un avis écrit des choix de mise à niveau de la conception du Canada pour chacun des produits à être mis à niveau. L'entrepreneur fournira le prix du ou des produits mis à niveau jusqu'à un maximum de 20 % de chaque prix contractuel de catégorie du tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat avec les améliorations de conception et les prix.

Le fournisseur certifie que tous les produits de conception améliorée offerts seront conformes à toutes les spécifications et satisferont aux exigences d'essai détaillées dans les spécifications de l'AMA.

Mise à niveau de la conception : est le processus de remplacement d'un produit par une version plus innovante ou améliorée du même produit.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA:

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques.

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a - Panneaux d'interconnexion (voir l'annexe C)

Catégorie 1b – Composants de support et meubles autoportants

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

L'identification de la hauteur maximale des tours de rangement personnel, des armoires et des armoires de rangement est acceptable conformément à 6B. 4.1 de l'AS (tableau 1 Détails supplémentaires sur le produit).

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

g. Services liés aux produits _____

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 8 et 9. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit: 6

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fourniss eur	Prix unitaire ferme* \$	Total calculé [Qté x Prix unitaire ferme] \$
1	6MMTSMROPL36XXWNNX	Tables de salle de réunion et de formation Réunion Petit Rond Piédestal Le stratifié Sans électrique Largeur: (36) Longueur: (NA) Hauteur: (29)	6			
2	6MMTMDREOW36L84WYNX	Tables de salle de réunion et de formation Réunion Moyen Rectangulaire Poteau Jambes-Colonne Vernis à bois électrique Largeur: (36) Longueur: (84) Hauteur: (29)	1			
3	6MMTMDRTOW30L96WYNX	Tables de salle de réunion et de formation Réunion Moyen RaceTrack Poteau Jambes-Colonne Vernis à bois électrique Largeur: (30) Longueur: (96) Hauteur: (29)	1			
4	6CKIVAREWL30L96PYXX	Tableau Collaborative d'îlot de cuisinette Variable Rectangulaire bord de la cascade électrique largeur-profondeur: (30) longueur: (96) Hauteur: (41 to 43)	4			
5	6CLTVAREXLW7<36ONXX	Table Collaborative Table d'ordinateur portable Variable Rectangulaire	6			

		<p>largeur-profondeur: (<18) Longueur: (<36) Hauteur: (24 to 26)</p>			
6	6SBBTHXXLUW5G19LMYY	<p>Sièges moelleux Banquette a vec traversin de dossier Milieu du dos Support: Legs Milieu du dos Écran privé Accoudoir</p> <p>largeur: (63 to 75) profondeur: (>19) Hauteur:: (16 to 20)</p>	3		
7	6SMORBXXLU25G19LYNN	<p>Sièges moelleux Banc modulaire Banc rectiligne Jambes de soutien Hauteur du dos</p> <p>largeur: (25 to 39) profondeur: (>19) Hauteur:: (16 to 19)</p>	4		
8	6SMOCBXXLU37G19LYNN	<p>Sièges moelleux Banc modulaire Banc curviligne Jambes de soutien Hauteur du dos</p> <p>largeur: (37 to 55) profondeur: (>19) Hauteur:: (16 to 19)</p>	3		
9	6KBSBHxxLY15XXXRONX	<p>Sièges de cuisine tabouret de bar Style de hauteur de barre 4 jambes Polymère Sans accoudoir Pas de coussins de siège</p> <p>profondeur: (>15) hauteur: (28 à 32)</p>	11		

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doit pas dépasser 30% de la quantité des produits du tableau ci-dessus. Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

#	Produit(s) NON AMA	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme* \$	Total calculé [Qté x Prix unitaire ferme] \$
				\$	\$
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.			Total des produits	\$	\$
Ajouter des lignes au besoin.					

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
No du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées cidessous*	Prix unitaire ferme** \$
1 à 9	Agriculture et Agroalimentaire Canada Tour 3, Quai de chargement central 1285 chemin Baseline Ottawa, ON, K1A 0C5	2021/12/31	08:00 – 16:00	(A) (M) (J)	\$
* Heures normales de travail 8:00 – 17:00, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Total des livraisons:	\$
**Le responsable de projet fournira au fournisseur l'autorisation de procéder avant la date de livraison définitive en tenant compte du délai de livraison fourni par le fournisseur. Le Canada ne sera pas responsable si le fournisseur choisit de procéder sans l'autorisation de le responsable de projet.					
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues.					
<i>Add more rows if necessary.</i>					

Tableau 3 – Installation

Tableau 4 – Produit optionnel

Tableau 5 – Livraison optionnelle

Tableau 6 – Installation optionnelle

Tableau 7 – Services liés aux produits

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

- sans objet
- sans objet
- sans objet
- sans objet
- sans objet
- sans objet

1.	Finis normalisés
----	------------------

1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et sous-traitants du Fournisseur ayant besoin d'accéder au site doivent adhérer aux plans de santé et de sécurité établis pour le site, en plus de toutes les lois en vigueur dans la juridiction où le travail est effectué.</i> <i>Pendant la durée du contrat, un représentant du Canada ou un ou plusieurs fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peut demander la liste des employés et sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour effectuer les travaux et leurs statuts de sécurité. L'information doit être fournie dans les délais prescrits afin de s'assurer que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier s'alignent sur le calendrier directeur.</i>	
2.1	Platesformes de chargement	
A	Lieu	1285 chemin Baseline, Ottawa, ON, K1A 0C5
B	Quai/	Tour 3 (Quai de chargement central)
C	Élévateur	Oui Capacité pondérale = 1 tonne métrique
D	Porte	8 pieds (largeur) x 12 pieds (hauteur)
E	Montecharge	Non
F	Autre (préciser)	Le quai de chargement peut accommoder une semi-remorque de 53 pieds
3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne. Le Canada peut demander des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné.	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 8 - Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[à retirer à l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1+2+3+7): <i>[applicable à l'attribution du contrat seulement]</i>	\$
10	Taxe applicables: <i>[applicable à l'attribution du contrat seulement]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10): <i>[applicable à l'attribution du contrat seulement]</i>	\$

* taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat. »

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.